Agriculture à la PAGE : Maîtriser le fonctionnement de la coopération agricole et ses spécificités (gouvernance, ESS, métiers)

L'INSTITUT agro Rennes Angers

e-learning NOUVEAU MODULE

Formation continue - Module e-learning

Les mutations de la société et de l'agriculture conduisent à repenser la conception de l'exploitation agricole, son modèle, son projet et son pilotage. De nouveaux modèles d'exploitations se développent et nécessitent d'en connaitre les enjeux et ses articulations.
Pour s'adapter à ces mutations, nous proposons 8 modules de formation AlaPAGE (Agriculture à la Page : Politique Agricole, Gestion et Économie) en ligne et à distance, en complète autonomie, portée conjointement par plusieurs établissements de l'Alliance Agreenium.

Ce module vise à acquérir l'essentiel des principes et du fonctionnement de la coopération agricole et de ses spécificités.
Vous prendrez le rôle d'un agriculteur associé-coopérateur à l'occasion de deux serious games.

LES +
DE LA FORMATION

Prendre le rôle de différents acteurs du monde de la coopération agricole afin de percevoir la diversité et la richesse des métiers de la coopération et de s'approprier l'esprit unique du système coopératif.

Durée : Module disponible pendant 90 jour(s)

Session(s)

- Date à définir
 Lieu : Formation à distance
 Tarif : 240 euros

Publics concernés
Professionnels dans le secteur agricole : conseillers agricoles, exploitants agricoles, personnels en reconversion, doctorants et alumni.

Personnes autodidactes souhaitant s'instruire sur des domaines d'études spécifiques du secteur agricole.

Pré-requis
Aucun

Responsables(s) et intervenant(s)
Le Président de Coop de France
Maryline FILLIPI - AgroParisTech et Bordeaux Sciences Agro & Membre du Haut Conseil de la

Nombre de participants
1 minimum - 10 maximum

En partenariat avec

agreenium

Objectifs pédagogiques

1. Maîtriser les principes et le fonctionnement d'une coopérative

2. Identifier les mécanismes propres à la gouvernance des coopératives agricoles

3. Différencier les métiers dans les coopératives agricoles

Le module permet d'aborder les principes de fonctionnement, les modalités de gouvernance et les métiers de la coopération agricole et propose également des repères sur l'histoire du modèle coopératif.

Programme

Formation 100% distanciel, en complète autonomie.
8h de formation à suivre à votre rythme sur 3 mois maximum.

Cours 1 : Principes et fonctionnement d'une coopérative agricole
Cours 2 : Genèse, développement et actualité des coopératives agricoles
Cours 3 : Panorama de l'Économie sociale et solidaire et Gouvernance des coopératives agricoles
Cours 4 : Les métiers dans l'agriculture et les coopératives

Différents regards d'experts sont proposés pour croiser les connaissances et les expériences sur ces questions.
De nombreux outils d'apprentissage sont mobilisés pour enrichir le parcours du stagiaire : vidéos de cours, témoignages, serious game et ressources complémentaires.

MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES
Chaque section du modules fera l'objet d'une évaluation sommative matérialisée par l'obtention d'un badge d'or.
Pour valider ce module et obtenir le badge d'or, vous devez :
-Avoir parcouru toutes les sections/cours du module et suivi de l'ensemble des ressources proposées (PPT, vidéos, etc.).
Au fur et à mesure que vous progresserez dans le module, les ressources que vous aurez ouvertes seront comptabilisées et une case sur votre page d'accueil sera cochée, ce qui vous permettra aussi de suivre votre progression.
Chaque fois que vous achèverez une partie du cours, si vous avez bien ouvert l'ensemble des ressources, vous recevrez un mini-badge intermédiaire qui attestera de ce suivi.
-Avoir réussi le test de validation du module, et donc, avoir obtenu un score d'au moins 50% de bonnes réponses à ce test.

Mis à jour le : 30/09/2025

Contacts

Service Alternance et Formation Continue
tél : +33 (0)2 23 48 55 26
fc.rennes-angers@institut-agro.fr

Informations et inscription

Inscription via le site internet : https://formationcontinue.institut-agro-rennes-angers.fr
Les demandes d'inscription sont possibles jusqu'à 1 mois avant le début de la formation.
Formation ouverte sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits
* Tarif en vigueur, révisé annuellement